



Cercle Royal d'Athlétisme de Charleroi  
Association sans but lucratif      [http :www.athlecharleroi.be](http://www.athlecharleroi.be)    matricule n° 8

CHARTRE DE L' ATHLETE, DES PARENTS,  
DES ENTRAINEURS ET RESPONSABLES DU C.R.A.C.

En dehors du simple fait de s'affilier au C.R.A.C., le respect de quelques règles ne peut que faciliter les relations entre les athlètes, les parents, les entraîneurs et les dirigeants du club.

Le non-respect de ces règles et suivant leur importance, pourra, le cas échéant, donner lieu à des mesures (pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive) que le Comité du Club avec les Entraîneurs jugeront nécessaires.

Toutes les personnes citées ci-dessus se devraient de :

- .respecter les règles de vie commune lors des manifestations encadrées par le club (entraînements, compétitions, stages, souper..).
- .faire preuve d'assiduité et ponctualité aux entraînements et aux compétitions.
- .respecter les jours et heures des entraînements
- .en toute occasion, faire preuve de politesse, respecter les règles de l'Athlétisme et du Club.
- .respecter les décisions prises par les entraîneurs et les officiels lors des compétitions.
- .respecter les différences et faire preuve de tolérance.
- .disposer d'une tenue et d'un équipement correct et décent.
- .respecter le matériel mis à disposition, l'utiliser selon les règles de sécurité, le nettoyer et le ranger après l'entraînement et la compétition.
- .garder les locaux propres et en bon état ainsi que la piste et ses abords.
- .veiller à une consommation d'alcool raisonnable (interdite bien sûr pour les mineurs).
- .ne jamais avoir recours au dopage.
- .participer dans la mesure du possible aux différentes manifestations du Club tant sportives (interclubs, relais, championnats...) que festives.
- .respecter les orientations conseillées par les entraîneurs suivant les spécialités.  
(Toute suggestion est toujours bienvenue)

Tout point non-cité pourra toujours être débattu en Comité.....

**Le Comité du C.R.A.C.**